

LISTE DES SERVITUDES **COMMUNE D'ANGLES-SUR-L'ANGLIN**

○ **Servitude AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques**

- Abri du Roc aux Sorciers aux parois ornées de sculptures préhistoriques, sous les parcelles n°277 et 278 et deux bandes de terrains en avant dudit abri comprises dans les parcelles n°102 et 103, section F du cadastre : classés monuments historiques le 18 janvier 1955.
- Ancienne église Sainte-Croix : façade orientale : inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 28 avril 1926.
- Eglise Saint-Martin : clocher : inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 10 mai 1926.
- Croix et petit autel du XIIème siècle, dans le cimetière de la ville basse : classés monuments historiques le 21 mars 1910.
- Restes du château : classés monuments historiques le 10 février 1926.
- Monuments situés sur la commune limitrophe de Lurais (Indre) : château de Montenaut inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

- Les sites de monuments historiques et les abords de ces monuments sont régis par le code du patrimoine.

○ **Servitude AC2 – Servitudes de protection des sites et des monuments naturels**

- Village d'Angles-sur-l'Anglin et vallée de l'Anglin : inscrits sur l'inventaire des sites pittoresques par arrêté du 12 septembre 1966.
- Vallée de l'Anglin : site classé par décret du 18 mars 1988.

- Les sites et monuments naturels sont régis par le code de l'environnement.

○ **Servitude AS1 – Conservation des eaux – Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux destinées à la consommation humaine et des eaux minérales**

- Périmètre de protection de captage d'eau potable de « Remerle » établi sur avis hydrogéologique en date du 18 juin 1988 ; a fait l'objet d'une DUP en date du 6 avril 2000.
- Périmètre de protection de captage d'eau potable de « Mon Plaisir » établi sur avis hydrogéologique en date du 20 mars 1996 ; a fait l'objet d'une DUP en date du 6 avril 2000.
- Périmètre satellite des « Bornais » : a fait l'objet d'une DUP en date du 6 avril 2000, assorti de prescriptions spécifiques pour certaines activités.

○ **Servitude EL7 – Circulation routière – Servitudes d'alignement**

- RD 2 – Ville haute : plan approuvé le 25 septembre 1869
- RD 2 – Ville basse : plan approuvé le 25 septembre 1869
- RD 2 – de Tournon à Couhé – village des Droux : plan approuvé le 25 septembre 1869
- RD 2 – d'Angles à Néons – traversée d'Angles : plan approuvé le 17 mars 1923
- RD 5 – plan approuvé le 24 septembre 1869

○ **Servitude I4 – Servitudes relatives aux canalisations de transport d'énergie électrique**

- Ligne 225 kv Orangerie – Eguzon et ex-Orangerie – Eguzon2 (Hors tension).